

GOUVERNEMENT GENERAL  
DE L'ALGERIE  
6666  
Territoires du Sud  
-----  
n° 5.516

REPUBLIQUE FRANCAISE

spéciales des opérations sahariennes -----  
les tribus et les compagnies sahariennes Alger, le 16 Juillet 1917

Le Gouverneur Général de l'Algérie à  
Monsieur le MINISTRE DE LA GUERRE,

de vous plus particulièrement pour que l'on puisse à PARIS  
par ces ressources, avoir raison à brève échéance des  
sahariennes qui s'étendent dans le Sahara.

Dans le rapport que j'ai l'honneur de  
vous transmettre ci-inclus, M. le Général, Commandant Supé-  
rieur des Territoires Sahariens, expose avec beaucoup de for-  
ce et de précision les raisons d'ordre militaire pour les-  
quelles il demande l'envoi, dès maintenant à In Salah, d'  
une escadrille d'avions destinée aux opérations sahariennes

L'ennemi que nos colonnes trouvent devant ei-  
elles n'est plus celui d'autrefois; ses harkas grossies et  
renouvelées par les contingents des régions voisines, ar-  
mées de fusils modernes, accompagnées de mitrailleuses et  
de canons, largement approvisionnées, instruites par des a-  
gents turcs et manoeuvrant à l'européenne, connaissant le  
pays et y ayant des intelligences, présentent une force de  
résistance et ont acquis une puissance d'offensive que ne  
possédaient point les tribus nomades au commencement du  
siècle. À l'époque de la conquête du Sahara. En quelques  
années, le caractère de la lutte s'est complètement et  
profondément transformé. Nos adversaires sont maintenant  
à peu près aussi bien outillés que nous-mêmes.

Pour les réduire faut-il songer à recourir  
à l'emploi des zouaves ou des tirailleurs. Mais ceux-ci ne  
sont ni acclimatés au pays, ni préparés aux conditions  
spéciales.....

COPIE

Aviation saharienne

spéciales des opérations sahariennes. Il ne reste alors que les Chamba et les compagnies sahariennes. Sans doute ce sont des troupes solides mais elles sont depuis longtemps sur la brèche, leurs réserves diminuent en quantité et en qualité, et leurs effectifs, où la fatigue a causé des vides ne sont plus suffisants pour que l'on puisse espérer avec ces seules ressources, avoir raison à brève échéance du foyer d'agitation qui s'étend dans le Sahara.

A continuer les mêmes errements, on risque de voir s'éterniser une campagne qui n'a que trop duré. A la longue, ces bandes de pillards qui tiennent nos troupes en échec depuis tant de mois, acquièrent un prestige mystérieux aux yeux de nos populations indigènes, toujours crédules, qui continuent à vivre dans l'attente de quelque Mahdi libérateur et croient l'entrevoir dans le mirage des horizons lointains du Sahara.

Les exploits des Senoussistes et des Berabers, colportés et amplifiés d'une façon démesurée par l'imagination exaltée de l'âme arabe, arrivent jusqu'aux Hauts-Plateaux et aux confins du Tell; ils viennent y réveiller les ferments de révolte qui sommeillent dans certaines tribus et qui, l'an dernier, ont donné lieu aux déplorables événements de l'Aurès et du Hodna. Tout retard, toute lenteur dans la répression, ne peut qu'aggraver ce dangereux état d'esprit. Le moment est donc venu d'en finir et de frapper en même temps l'imagination des indigènes de telle sorte que le sentiment de notre supériorité s'impose à nouveau de façon indiscutable à la méditation de nos sujets, et que, devant l'affirmation de notre force et la constatation de leur impuissance, ils renon-

cent.....

cent définitivement à toute velléité d'agitation et de ré-  
volte.

Ce moyen d'action nous le possédons dans l'emploi d'avions rapides, capables d'assurer dans les conditions indiquées par M. le Général LAPERRINE, la protection à grande distance des oasis, des postes et des convois. Avec une aviation active, agissante, toujours en éveil, nulle surprise n'est plus possible; les moindres mouvements de l'ennemi peuvent être signalés aussitôt commencés. Or, dans le Sahara les déplacements sont toujours très lents, il sera donc facile d'y parer en temps utile. Les puits, que M. le Général LAPERRINE, compare si justement aux noeuds de chemins de fer de la guerre européenne, peuvent être surveillés d'une façon presque permanente et rester ainsi à notre portée et sous la menace de nos coups. Nous pouvons à loisir en interdire l'approche et l'occupation. Au point de vue moral les prouesses de nos avions, ne manqueraient pas d'avoir un retentissement immense qui dépasserait les limites du Sahara et contraindrait à la réflexion et à la sagesse toutes ces naïves populations indigènes, impulsives et impressionnables que viennent parfois troubler et ébranler les rumeurs hostiles, répandues par nos ennemis. L'aviation nous donne donc en un mot le moyen le plus pratique et le plus rapide de pacification complète et de main-mise définitive sur le Sahara.

L'organisation d'un service d'avions, dont la grande ligne d'opérations serait jalonnée par les postes de Touggourt-Ouargla-In Salah-Motyliniski, comporte nécessairement l'établissement entre ces divers points, d'une piste automobile et l'installation sur son parcours, à distance d'étape, de postes de secours et de ravitaillement indispensables sur des trajets aussi considérables.

suivante :

Bertane..... D'après les expériences qui ont été faites par l'escadrille de Biskra, le tracé de la piste et les établissements des postes constituent d'excellents points de repère pour les avions.

L'aménagement de la piste, entrepris dès le début de la guerre, se poursuit dans des conditions satisfaisantes.

La section Touggourt-Ouargla peut être considérée comme à peu près achevée, la section Ouargla-In Salah est également très avancée; ces jours derniers un officier accompagnant un convoi de quatre automobiles, a pu se rendre d'In Salah à Biskra (1.070 km.) en 7 jours (trajet mixte en chemin de fer et automobile). Au delà d'In Salah les travaux sont commencés et semblent pouvoir être poussés rapidement au fur et à mesure des progrès de la pacification, le terrain sur ce parcours étant particulièrement facile.

Pour la circulation sur ces pistes, on n'a encore eu recours qu'aux voitures des types usuels, qui consomment beaucoup d'essence et de pneus. On espère obtenir de meilleurs résultats plus satisfaisants avec un modèle nouveau de genre Caterpillar, mieux approprié aux conditions du pays. Ce véhicule, qui est actuellement en cours de construction sera prêt à être mis en service en Octobre prochain.

Quant aux bordjs qui doivent compléter l'organisation de la piste, leur espacement réglé d'après la puissance journalière de parcours d'une automobile ou d'un avion ne devrait guère dépasser:

200 kms pour les stations d'automobiles.

400 kms pour les stations d'avions.

D'après ces considérations, il y aurait lieu de prévoir sur la section Ouargla-In Salah, l'établissement des bordjs

suivants :

Berkane.....k.	130
Inifel.....k.	320 (bordj existant)
Aïh Guettara.....k.	550

et sur la section In Salah-Motyliniski, quatre bordjs comme le propose M. le Général LAPERRINE, aux points suivants :

Tagenout.....k.	268 d'In Salah
Meniet.....k.	388
In Amedjel.....k.	568
Abalessa.....k.	678

La présence de ces bôdjs, en dehors de l'avantage de rendre possible la circulation des automobiles et des avions, aurait pour effet d'augmenter considérablement la sécurité sur la ligne de ravitaillement du Hoggar, et de mettre ainsi à l'abri de toute atteinte cette artère centrale qui, par In Salah, Hoggar, Kidal, Bamba, Tombouctou semble devoir assez prochainement constituer la grande voie impériale de communication entre l'Algérie et nos colonies de l'Afrique Occidentale.

Cette voie située toute entière en territoire français, jalonnée de postes, desservant les principaux centres sahariens parcourue par les automobiles et survolée par les avions deviendrait pour le présent, l'axe principal de la défense du bloc de nos possessions africaines et pour l'avenir le grand collecteur des produits et de la main d'oeuvre du Soudan, assurant ainsi à la fois la pacification et la prospérité de ces vastes contrées, qui végètent actuellement dans l'insécurité et l'isolement. En attendant le chemin de fer, elle permettrait d'établir, entre l'A.O.F et la Métropole pour les correspondances tout au moins, des relations sûres et rapides, que, dans les circonstances actuelles, ainsi que l'on démontré plu-

sieurs.....

exemples récents, la voie maritime, exposée aux incursions des sous-marins, est impuissante à garantir.

Enfin au moment où toutes<sup>les</sup> puissances s'efforcent d'utiliser les merveilleux progrès de l'aviation au rayonnement de leur influence et de leur prestige dans le monde, au moment où l'Angleterre se préoccupe de doubler son réseau impérial de T.S.F. par tout un système de communications aériennes à grande portée; au moment où l'Italie cherche à s'assurer la domination de l'air dans le bassin méditerranéen, la France qui a été l'initiatrice de ce dernier progrès du génie humain, ne peut encore une fois se laisser distancer par ses concurrents de demain. A ces tentatives quelle que soit la part d'illusion qu'elles renferment, à ces projets qui témoignent de l'émulation des nations voisines, elle ne peut se contenter d'opposer un scepticisme facile et destructeur d'action, et elle se doit d'y répondre par un programme de même envergure, par des faits et par des réalités qui affirment la place qu'elle occupe encore dans le monde et que lui conservera l'héroïsme de ses enfants.

Je ne puis en raison de ces considérations, Monsieur le Ministre, qu'appuyer auprès de vous, avec la plus grande instance, les propositions formulées si judicieusement par M. le Général LAPERRINE avec sa longue expérience des questions sahariennes et qui tendent d'une part à la création d'une escadrille d'avions à In Salah et, d'autre part au prolongement, sur le Hoggar d'abord, sur le Niger ensuite, de la piste automobile qui aboutit déjà à In Salah.

L'installation d'une escadrille à In Salah ne devrait pas, bien entendu, avoir pour conséquence la suppression de celle.....

ou  
mais  
fait  
sans  
grand

de Biskra, dont la présence reste toujours indispensable dans le Nord en vue de soulèvements malheureusement encore possibles, et que la prudence commande de prévoir, notamment pendant la période d'incorporation des jeunes soldats.

Le Commandant de cette escadrille est de Capitaine LAURENT qui, par son expérience et sa connaissance des régions sahariennes, est tout indiqué pour recevoir également comme le propose le Général LAPERRINE, la direction de l'escadrille d'In Salah. La réunion, dans les mêmes mains du commandement de ces deux groupes, présenterait d'ailleurs l'avantage de maintenir l'unité de vues nécessaire au fonctionnement rationnel du service de l'aviation et de faciliter la collaboration des deux unités, dans l'accomplissement de raids conjugués, tels que ceux qu'exigerait une traversée transsaharienne au moyen de relais. Par son ancienneté, par les services rendus sur le front et en Algérie, par l'esprit d'initiative hardie dont il est animé, le Capitaine LAURENT mérite tout à fait cette marque de confiance, que je serais très heureux de voir confirmer par la promotion de cet officier au grade de chef de bataillon.

J'ai confiance que l'ensemble de ces mesures au sujet desquelles je suis en complet accord avec M. le Général LAPERRINE, permettra de réaliser enfin la conquête durable du Sahara et en donnant à la France un rayonnement digne de sa civilisation, lui assurera dans le Nord de l'Afrique un immense empire colonial d'un seul tenant, réservoir encore à peine exploité de soldates, de produits et de main d'œuvre, dont l'homogénéité doublera la valeur économique et militaire/.

Le Gouverneur Général,

Signé : CH. LUTAUD.